

Les Maisons Du Bonheur

—Chambres D'Hôtes - Tables D'Hôtes - Gîtes—

RÈGLES DE LA MAISON:

- Enregistrement : 16h Départ : 12h
- Si vous souhaitez arriver plus tôt ou partir plus tard, cela peut éventuellement être possible après discussion.
- Le locataire est responsable de la propreté de la chambre/gîte, des équipements, de la piscine et du jardin. Tout dommage causé ou vol de matériel de l'établissement sera facturé au responsable et à la personne tenue responsable solidairement.
- La constatation d'infractions pénales sera signalée à la police. En cas de vol et/ou de destruction intentionnelle, nous déposerons systématiquement une plainte.
- L'abus d'alcool, le commerce et l'utilisation de drogues (douces) sont interdits.
- Il est interdit de fumer partout (sauf à l'extérieur). Par respect pour la nature et pour prévenir les risques d'incendie en période de sécheresse, nous vous demandons de ne pas jeter les mégots.
- Les visites sont autorisées après accord préalable.
- Nous respectons votre vie privée en toutes circonstances. Cependant, nous nous réservons le droit d'accéder à votre logement en cas de non-respect de nos règles internes, et si nécessaire, d'interrompre votre séjour sans remboursement total ou partiel.
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, d'accident, de blessures personnelles, de frais médicaux ou de dommages matériels causés par une négligence personnelle ou des circonstances indépendantes de notre volonté.
- Nous nous réservons le droit de refuser l'accès à notre propriété à toute personne, sans donner de motif et sans droit à une indemnisation.
- Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés.

CONDITIONS DE PAIEMENT ET D'ANNULATION:

- Nous demandons un paiement de 50% de l'hébergement lors de la réservation afin de confirmer votre réservation.
- Les 50% restants du montant de l'hébergement doivent être payés au plus tard 6 semaines avant l'arrivée.
- Pour les deux paiements, veuillez indiquer votre nom et la période de séjour.
- IBAN: FR76 1090 7005 0596 2212 6815 646 (SARL LES MAISONS DU BONHEUR)
- BIC: CCBPFRPPBDX
- Les repas et les boissons seront réglés sur place (en espèces ou par carte).
- En cas d'annulation avant le paiement des 50% restants (jusqu'à 6 semaines avant l'arrivée), l'acompte sera entièrement remboursé.
- En cas d'annulation entre 6 semaines et 3 semaines avant l'arrivée, nous rembourserons 40% du montant total de l'hébergement.
- En cas d'annulation entre 3 semaines et le jour de l'arrivée, en principe aucun remboursement ne sera effectué. Dans des circonstances exceptionnelles (décès, maladie grave, ...), nous essaierons de trouver une solution ensemble.
- En cas de non-présentation, aucun remboursement ne sera effectué.